

ABD EL KADER ET LE MAROC

en 1838

Au cours de sa récente mission au Maroc, M. A. Bel a découvert, entre autres documents inédits, deux lettres d'Abd el Kader à son chargé d'affaires à Fas, El Hadj Et Taleb ben Djelloûn. Nous en publions ci-dessous le texte et la traduction, que nous devons à l'obligeance du distingué directeur de la Médersa de Tlemcen.

■

الحمد لله وحده صلى الله على سيدنا ومولانا محمد وآله

حبيبنا وصديقنا وعمدتنا واعنر الناس لدينا الفائم بامورنا
بالحضرة المولوية السيد الحاج الطالب بن جلون امنك الله
ورعاك واخصب بوبل غيشه روض مرعاك وسلام عليكم
ورحمة الله والبركة وبعد بان كتابك فد وصلنا ونحن بساحة
عين ماضى محاصرين لها لانا لما رجعنا من الجهة الشرفية بعد
اصلاحها وجمع كلمة اهلها عزمنا على الكشر لفصور الصحرا بفصد
ما ذكر فبلغ ذلك ولد التجاني فكاتبنا بخطه الا تقدم لفصور
الصحرا ولا تقدم على رايك وشرع يجمع في احلاف العرب
من فصور وبسوك وادخلها عنده بعين ماضى وبادر لفتالنا وخطط
اعراب الصحرا غاية التخليط ولما وصلنا فربه اطلعنا له على مكاتب

بخط يده لبعض اهل الاغواط يذكر فيها انه خليفة الله في ارضه
مع مكاتب لكافة الجزائر يقول له ان اشغل الحجاج عبد القادر من
تلك الجهة البحرية وانا اكفيك امرة من جهة البر مع انا
كنا نعتمد فيه خلاي هذا ونعامله معاملة المرابطين كخير من
ايمان الوطن ولا كان في ظننا انه يفع منه مثل هذا الفعل فكشفت
الله سريره بعزمنا على السفر للصحرا بعد ان اعلمناه بمكاتب من
عندنا انا لا نريد الا الخير والعافية وجمع كلمة الاسلام للجهاد
معتقدين فيه كمال العقل ويفين الايمان ببعضه الله وما
تُخْبِي صُدُورُهُمْ أَكْبَرُ (1) فلا حول ولا قوة الا بالله ولا زلنا
مفهمين على هذا الفصر الظالم اهل الى ان يعتصم الله بحوله
وفوته متنا الله لا عانة على ردع اهل الفساد وقد عرفناك
بذلك ربما يبلغكم الخبر على غير رجة ولنرجع الى جوابكم
بنقول ان ما بعثته لنا من البارود والاخبية وصلنا بارك الله
بيك ومتعنا بحياتك واذا وردت عليكم المدافع التي وعد بها
مولانا نصره الله فاسع لنا في حرجها من الكور وغير ذلك بلطافة
من مولانا ولقد وصلنا جواب ابن عليل فاطلعنا على ما فيه ولقد
احسنت في الجواب احسن الله اليه ومتعنا بحياتك وان هذا
الامر الذي اردجه لم يطلع عليه احد منا فنحسب الا يطلع
عليه احد هناك سواك فان الكوائج تفصي بالكتمان وخصوصا
ان الفرنصيص لا ثقة له صاحته في الصلح معنا وما طلب منا

(1) Qoran, III, 114.

السلام إلا لفضاء مآربه. فعكس الله مرادة وفضينا مآربنا وجمعنا كلمة
الاسلام والحمد لله وما اخرنا عن عداوته إلا جمع الحرج والافامة
سهل الله لنا ذلك على يدكم. فلا تفصروا جمع ما هنالك وان
غفلنا عن شيء مما يصلح للعداوة فذكرنا فان بالنا مشغول غاية
وانت شريك في الاجر ثبته الله لنا ولكم والمؤكد به عليكم ان تجد
في فضاء السلاح الجيد مثل الذي بيد السيد الطاهر وتكن المحال
بتواجلها. اما المحال التي بعثتها لنا في السابق فكلها فاسدة
لا تصلح لشيء. وقد نبذناها كلها لعدم فائدتها ولا يخفياكم ان الكافر
بهذه الناحية لا يخرج لنا الا الاخبار التي تسره فنحسب ان
تخبرنا بما يرد اليكم من تلك الناحية من جهة الكفرة سواء
كانت في جانبنا او في بعضهم بعضا فان الاخبار فيه راحة
القلوب وانهاض الغافل مثلنا وخصوصا هذا الوقت فانهم لا شغل
لهم الا في المكائد واذا كانت هذه الفضيات منسوبة لمولانا ايده
الله فلا تفصي الا على الوجه الاكمل ان شاء الله وهكذا نحسب
ونسئلكم صالح الادعية بواطن الاجابة كما لكم علينا وعلى
محبتكم وخالص ودكم والسلام التام عليكم من كاتبه صبيحة يوم
الثلاثاء 16 جمادى الاولى عام 1254م بامر مولانا الخليفة السيد
الحاج عبد الفادر ايده الله

TRADUCTION

Louange à Dieu seul !

Qu'il répande ses grâces sur notre seigneur et maître Moham-
med et sa famille !

A notre ami sincère, notre soutien et le plus cher des hommes à
nos yeux, le représentant de nos intérêts dans la capitale chéri-
fienne, le sieur El Hâdj et Tâleb ben Djelloûn ; qu'Allah te garde

et te conserve ! qu'Il fasse prospérer, de la pluie de Sa généreuse bénédiction, les jardins de tes pâturages !

Salut, miséricorde et bénédiction d'Allah sur toi !

Ta lettre nous est parvenue, alors que nous étions sous les murs d'Aïn-Mâdi, assiégeant cette place (1). En effet, lorsque nous sommes revenus des contrées orientales, après les avoir pacifiées (2) et que notre ferme décision eut mis d'accord leurs habitants en vue d'une réunion dans les qçours sahariens dans le but précité, cette nouvelle parvint au fils du Tidjâni (3). Celui-ci écrivit de sa main : « Ne t'avance pas vers les qçour sahariens ou alors ce sera de ta seule initiative (à tes risques et périls). » Et il se mit à réunir (ses) alliés arabes, sédentaires et nomades, les fit entrer auprès de lui à Aïn-Mâdi, se hâta d'ouvrir les hostilités contre nous et de jeter la plus grande agitation parmi les Arabes du Sahara. Lorsque nous nous approchâmes d'Aïn-Mâdi (4), nous avons lu des lettres, écrites de la main du fils d'Et-Tidjâni, à certains habitants de Laghouat, dans lesquelles il se disait le khalife d'Allah (5) sur son territoire, et d'autres qu'il adressait au mécréant d'Alger pour lui dire : « Occupez El Hâdj 'Abdelqâder du côté du littoral et moi je me charge de son affaire du côté de l'intérieur. » Cependant, nous nous étions attendu de sa part à tout le contraire de cette attitude, nous l'avions traité en marabout et comme le meilleur des chefs du pays ; il n'était pas entré dans

(1) Parti de Takdempt le 11 juin 1838, Abdelkader était arrivé le 24 juin en vue d'Aïn-Madhi. Après avoir entamé sans résultats des pourparlers avec Tidjani, qui refusa d'avoir une entrevue avec l'émir, celui-ci essaya d'enlever d'assaut le qçar, le 8 juillet. Il échoua, après un combat sanglant qui lui coûta beaucoup de monde et parvint seulement à occuper les jardins environnant la ville. Pendant tout le mois de juillet, il se contenta de bloquer la place, attendant, pour recommencer une attaque de vive force, l'arrivée de renforts en hommes et en matériel qu'il avait demandés de tous côtés.

(2) Après la conclusion du traité de la Tafna, Abdelkader avait vaincu les tribus du Titteri qui refusaient de reconnaître son autorité, puis il était allé châtier les Zouathna du Haut-Isser, qui avaient accepté un caïd nommé par le gouverneur général, et s'était avancé jusqu'à la région de Hamza. Les prétentions de l'émir sur les populations de la province de l'Est, soulevèrent de vives protestations de la part du gouvernement français.

(3) Si Mohammed Seghir Et Tidjani (1216-1268 — 1801-1853), fils cadet de Si Ahmed ben Mohammed ben el Mokhtar Et Tidjani, fondateur de la confrérie des Tidjanya.

(4) Littéralement « de lui » c'est-à-dire du fils d'Et Tidjani.

(5) C'est-à-dire déclare ne relever que d'Allah. Or, Abd el Kader revendiquait l'autorité sur les populations du Sud. Il avait, en 1837, désigné pour son « khalifa » dans la région de Laghouat, le marabout Hadj el Arbi ben Aïssa.

notre pensée qu'il pût commettre une pareille action. Mais Allâh nous a dévoilé ce qu'il cachait. Nous avons décidé de nous rendre au Sahara après l'avoir informé, par des lettres, que nous ne désirions que le bien, la tranquillité et l'union des musulmans pour la guerre sainte, que nous étions fermement convaincus, à son sujet, de sa parfaite intelligence et de sa foi sincère. Qu'Allâh le confonde, mais ce que cache le cœur (des infidèles) est encore pire (1). Il n'y a de puissance ni de force qu'en Allâh !

Et nous poursuivons le siège de ce qçar dont les habitants sont des méchants, jusqu'à ce qu'Allâh, par son pouvoir et sa force, lui fasse ouvrir ses portes. Puisse Allâh nous gratifier de Son aide pour repousser les gens d'opprobre.

Nous avons exposé ces détails pour le cas où ces nouvelles ne te parviendraient pas dans leur ampleur.

Revenons maintenant à l'objet de cette lettre. Ce que tu nous a envoyé en fait de poudre et de tentes nous est parvenu. Qu'Allâh te bénisse et qu'il nous fasse profiter de ton existence !

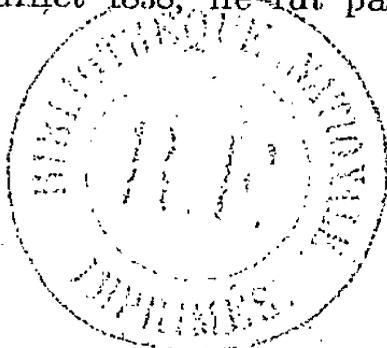
Lorsque les canons qu'a promis (de nous envoyer) notre seigneur le Sultan (du Maroc) — qu'Allâh le secoure ! arriveront, efforce-toi de nous procurer leurs accessoires, des boulets, etc., grâce à la bienveillance du (sultan) notre seigneur.

Nous avons reçu la lettre d'Ibn 'Alil et nous l'avons lue. Tu as bien agi dans la réponse ; qu'Allâh le récompense et nous fasse profiter de ton existence ! Quant à l'affaire mentionnée à la suite de cette lettre-là, personne n'en a pris connaissance ici et nous désirons que nul autre que toi ne le sache là-bas, car les affaires pour réussir doivent être tenues secrètes. Surtout, il est certain qu'un arrangement pour la paix avec nous conviendrait au Français, et qu'il ne nous a demandé la paix que par pure nécessité (2); qu'Allâh renverse ses vœux et satisfasse nos besoins ! qu'Il groupe autour de nous l'union des musulmans ! Louange à Allâh !

Et nous n'aurions pas différé les hostilités contre (les Français) si nous avions eu tous les accessoires et les munitions. Qu'Allâh nous facilite (ces approvisionnements), grâce à ton concours ! Ne négligez pas de réunir ce que vous avez là-bas. Et si nous omettons (de te demander) quelque chose de ce qui peut nous être utile contre l'ennemi, fais-nous y penser, car nous avons tant de préoccupation d'esprit ! Au surplus, tu es associé dans la récompense. Puisse Allâh l'établir pour nous et pour toi.

(1) Qoran. III, 114.

(2) Abd el Kader, en 1834 et 1837, avait eu soin de présenter les conventions passées avec les Français comme conclues à la demande de ceux-ci. D'autre part, pour régler les contestations qui s'étaient élevées entre la France et l'Emir, le maréchal Valée avait soumis à Miloud ben Arrach une convention modifiant sur divers points le traité de la Tafna. Cette convention acceptée par Miloud ben Arrach, le 4 juillet 1838, ne fut pas ratifiée par Abd el Kader.



Ce sur quoi nous insistons particulièrement auprès de toi est que tu t'efforces de nous livrer des armes excellentes comme celles qui sont en la possession du sieur Et Tâhar (1) ; que les fusils soient munis de leur baïonnette (2).

Les fusils que tu nous a envoyés précédemment sont tous mauvais et inutilisables ; nous les avons laissés de côté parce qu'ils n'étaient pas utilisables.

Tu n'ignores pas que le mécréant dans ce pays ne publie pour nous que les nouvelles qui lui plaisent. Nous voudrions que tu nous dises ce qui parvient auprès de vous là-bas, en fait de nouvelles de la région (occupée par) les mécréants, soit qu'il s'agisse de ce qui se passe de nos côtés, soit de ce que font entre eux (les mécréants) eux-mêmes (3). Car les nouvelles procurent le calme à l'esprit et tiennent en éveil contre toute négligence ceux qui sont dans notre situation, surtout en ce moment (4). (Les mécréants) en effet n'ont d'autre souci que d'user de duperie.

Si ces diverses questions sont soumises à notre seigneur (le sultan) — qu'Allâh l'assiste — elles ne sauraient être résolues que d'une façon parfaite, s'il plaît à Allâh. Et c'est ce que nous désirons. Et nous te prions, pour le succès de ces demandes, de leur réserver bon accueil, comme nous le ferions pour toi.

Avec (notre) amitié pour toi et (notre) sincère affection, reçois le salut complet de celui qui a écrit ces lignes.

Ce matin du mercredi 16 djoumâda I, 1254 (8 août 1838). Écrit par ordre de notre seigneur le khalifa El Hâdj Abdalkader, qu'Allâh l'assiste !

(1) Et Tahar, frère du caïd de Mascara, Hadj el Boukary.

(2) Abd el Kader avait introduit la baïonnette, dont les arabes ne faisaient point usage auparavant dans l'armement de son infanterie.

« Toute cette infanterie est armée de fusils français et commence à priser la baïonnette. » *Note sur l'infanterie de l'émir*, jointe à la dépêche du capitaine Daumas, du 31 décembre 1837. G. YVER. — *Correspondance de Daumas*, p. 565. On trouvera une observation analogue dans la *Note sur la province d'Oran*, jointe à la dépêche de Daumas, du 30 septembre 1838. *Ibid.* p. 599.

(3) Abd el Kader tenait à être renseigné aussi exactement que possible sur les faits et gestes des Français. Il avait un service d'informations fort bien organisé. Lui-même recevait les journaux français à Takdempt et se les faisait lire par Léon Roches. Daumas. *Correspondance*, p. 215.

(4) Littéralement : car les nouvelles portent en elles (je crois devoir lire *فيها* au l. de *فيه* du texte) le repos des cœurs et stimulent le négligent comme nous, surtout en ce moment.

II

الحمد لله وحده
صلى الله على سيدنا محمد واله
حبیبنا وصدیقنا واعز الناس الینا الباضل السید الحاج الطالب
ابن جلون اعانک الله وسلام علیکم ورحمة الله وبعد فلیکن فی
کریم علمک ان الله فتح علینا بهذه الجهة بوجود الخلیف فان
لم تشتروا لنا منه ما فی الجریدة فلا علیکم من ذلك فانا وجدنا
منه عددا کثیرا وان اشتریتهم فزیادة ولا نصرة بیها وانا لازلنا
محاصرين لفصرین ماضی راجین من الله تعجیل البتة
والظبر وهذا ما مذا به الیکم والسلام التام علیکم من کاتبه ۱۰ جمادی
الثانیة من عام ۱۲۵۴م بامر مولانا الخلیفة السید الحاج عبد
الفادر نصرة الله

TRADUCTION

Louange à Dieu seul !

Qu'il répande ses grâces sur notre Seigneur Mohammed et sa famille !

A notre ami sincère, le plus cher des hommes pour nous, le vertueux sieur El-Hadjj Et Taleb ben Djelloûn, qu'Allah lui vienne en aide !

Sur toi la paix et la miséricorde d'Allah !

Je dois porter à ta noble connaissance qu'Allah nous a permis de trouver du plomb dans ces régions-ci. Si donc tu n'en as pas encore acheté pour nous la quantité indiquée dans la liste (de commande que nous t'avons envoyée), ne t'en charge plus, car nous en avons en grande quantité (1). Si tu en achetais, ce serait du superflu qui ne serait (pour nous) d'aucun profit.

Nous assiégeons toujours le qçar d'Aïn-Mâdi, espérant qu'Allah nous donnera promptement le succès et la victoire.

Voilà ce que nous avons à te dire.

Reçois le salut complet de l'auteur de ces lignes.

10 djoumâda, II, 1254 (1^{er} septembre 1838).

Ecrit par ordre de notre seigneur, le khalifa, El Hâdj Abd-el-kader, qu'Allah l'assiste !

(1) Daumas mentionne l'arrivée, dans le courant du printemps et de l'été de 1838, de plusieurs convois de plomb venant d'Oran. *Correspondance*, pp. 118, 146, 175, 196.

Écrites, durant le siège d'Ain-Madhi, les deux lettres de l'Emir renferment quelques détails intéressants sur ses relations avec le Maroc, et sur l'attitude qu'il crut devoir adopter afin de justifier l'attaque dirigé contre Tidjani ; elles nous révèlent aussi ses véritables dispositions à l'égard de la France.

Le destinataire de ces lettres, El Hadj Et Taleb ben Djel-loûn n'est pas un personnage inconnu. Il joua, au contraire, un rôle assez actif à Fas à la fin du règne de Moulay Sliman et au début du règne de Moulay Abderrahman. Nous le voyons, en effet, figurer en qualité d'amin, parmi les notables convoqués afin d'entendre lecture de la lettre adressée par Moulay Sliman aux Fasi révoltés (1). Il prend ensuite parti pour Moulay Brahim ben Yazid, gendre du Sultan et contribue à faire proclamer ce prétendant (1236 = 1820). Il se charge, de procurer au nouvel élu les fonds dont il avait besoin, et, cela, par un procédé qui fait plus honneur à son ingéniosité qu'à son honnêteté. « Usant de ruse, écrivit Es-Slawi, vis-à-vis d'un certain nombre de commerçants qu'il nomma, il prétendit que le Sultan, avant de se mettre en route pour Merrâkech, avait déposé entre leurs mains, par son intermédiaire, des sommes considérables (2) ». Il les obligea donc à restituer ce prétendu dépôt. Après la mort de Moulay Brahim, Et Taleb se prononça en faveur de son frère, Moulay Saïd ; puis, lorsque les Fasi, las de la lutte, eurent ouvert les portes de la ville à Moulay Abderrahman chargé par son oncle, Moulay Sliman, de réduire les rebelles, il vint, en compagnie de Moulay Es Saïd solliciter le pardon du vainqueur (1237 = 1821) (3). Il se rallia d'ailleurs à ce dernier, car il est mentionné, toujours en qualité d'amin, parmi les notables qui proclamèrent Abderrahman le 1^{er} Rabi I.

(1) *Istiqa*. — Trad. Fumay. (Archives marocaines X (1907), p. 70.

(2) *Ibd*, p. 72.

(3) *Ibd*. p. 83.

1238 (2 décembre 1822). Quelques années plus tard, enfin, il servit d'intermédiaire entre Moulay Abderrahman et les Oudaïa révoltés (1247 = 1831) (1).

Tel est l'homme qu'Abd el Kader choisit pour le « représentant de ses intérêts » à Fas. Il joue à la fois le rôle d'agent commercial et d'agent diplomatique. Comme agent commercial il procure à l'Emir le matériel de guerre dont celui-ci a besoin. « Plusieurs fois, écrit l'auteur de l'Istiqa, le Sultan envoya à l'Emir, des secours en chevaux, en armes et en argent par l'intermédiaire de l'amin El Hadj Ettaleb ben Djelloûn el-Fesi » (2). Ce fait est confirmé par la correspondance du capitaine Daumas installé comme consul à Mascara, après la conclusion du traité de la Tafna. « Celui qui dans le Maroc s'est chargé de fournir à Abd el Kader tout ce dont il a besoin; écrit cet officier, est un négociant de Fez, nommé Hadj Talaib ben Djelloul, qui traite avec Gibraltar par l'intermédiaire d'un juif nommé Ben Abby, chargé d'affaires de l'empereur du Maroc dans cette ville » (3). L'armement et l'équipement de ses troupes régulières étaient, en effet, l'une des préoccupations constantes de l'Emir. Ses tentatives pour créer avec l'aide de déserteurs ou d'aventuriers européens des fonderies et des fabriques d'armes à Miliana, à Tlemcen, à Takdempt (4), n'avaient donné que de médiocres résultats. Il lui fallait donc recourir à d'autres moyens. Il saisissait les fusils qui se trouvaient aux mains des indigènes; il achetait à haut prix ceux qui étaient soit livrés par les déserteurs, soit volés aux fantassins français et aux gardes nationaux (5), ou vendus par les négo-

(1) *Ibd.*, p. 158.

(2) *Ibd.*, p. 158.

(3) Daumas à Gehenneuc, 16 novembre 1838. *Correspondance...* 1912, p. 372.

(4) La manufacture de Takdempt, par exemple, ne livrait que deux fusils par jour. Daumas, p. 168.

(5) *Ibd.*, p. 373.

ciants d'Alger et d'Oran. Mais le plus sûr moyen de s'approvisionner consistait à recourir aux bons offices des négociants marocains en relations d'affaires avec Gibraltar. L'importation d'armes et de matériel de guerre par la voie marocaine fut particulièrement active pendant l'année 1838. La correspondance de Daumas abonde en renseignements à ce sujet. Au mois de décembre 1837, par exemple, Abd el Kader envoie à Moulay Abderrahman les présents qu'il a reçus du gouvernement français à la suite de la conclusion de la paix, avec l'espoir de recevoir du Sultan des armes en échange (1). Durant les sept premiers mois de 1838, presque toutes les dépêches de Daumas signalent l'arrivée ou le passage à Mascara de convois de munitions, d'armes, de vêtements provenant du Maroc (2). Un des principaux personnages de l'entourage de l'Émir, Hadj Tahar, frère du caïd de Mascara, Hadj el Boukary, s'occupe spécialement de ce genre d'affaires (3) ; il accomplit dans la seule année 1838 deux voyages au Maroc. Après avoir accompagné l'ambassade chargée de porter à Fas les présents de l'Émir il reste plusieurs mois dans cette ville et ne rentre à Mascara que le 24 avril (4). Il en repart dès le 31 mai, muni d'une somme de 25.000 douros d'Espagne (5) et se rend de nouveau au Maroc où son séjour se prolonge jusqu'au mois d'octobre suivant. « L'Empereur, constate Daumas, l'appuie et lui donne toutes les facilités possibles » (6). Hadj Taleb, de son côté, contribue au succès de sa mission en lui servant d'intermédiaire auprès des négociants de Gibraltar, qui lui four-

(1) Daumas, p. 7.

(2) *Ibid.*, pp. 7, 53, 58, 72, 94, 118, 182, 274, 283, etc.

(3) « Hadj Tahar, frère du caïd el Boukary. Homme de formes agréables, mais astucieux et employé par l'émir dans toutes ses affaires de commerce. » — Daumas : *Note sur les principaux personnages de la province d'Oran*. *Ibid.*, p. 647.

(4) *Ibid.*, p. 178.

(5) *Ibid.*, p. 214.

(6) *Ibid.*, p. 263.

nissent 400 fusils anglais avec baïonnettes, 200 pistolets, 300 sabres, 20 charges de poudre, 30 charges de vêtements, 20 charges de soufre, 15 charges de salpêtre.. Des marchés auraient été, en outre, passés pour la livraison « de 1500 ou 2000 fusils, d'une grande quantité de pistolets et de quelques pièces de canon » (1). Dans une autre dépêche, Daumas annonce l'arrivée à Tlemcen, de quatre pièces de canon, données en cadeau à l'Emir par Moulay Abderrahman (2). Tous ces renseignements concordent avec les indications contenues dans la lettre d'Abd el Kader à son représentant.

Ainsi donc, en 1838, l'Emir trouvait encore auprès du Sultan le concours que celui-ci ne lui avait jamais refusé depuis son élévation au pouvoir et qu'il lui avait parfois prêté au risque de se brouiller avec la France. Ces bonnes relations étaient dues à l'habileté d'Abd el Kader, qui, dissimulant ses ambitions personnelles sous le masque de la religion affectait de se considérer non comme un souverain indépendant, mais comme le représentant du Chérif de Fas. N'avait-il pas, en 1832 refusé d'accepter le titre de Sultan que voulaient lui donner les Hachem, les Beni-Amer et les Gharaba, pour se contenter de l'appellation plus modeste d'Emir ? Devenu maître de Tlemcen, s'il exigea des habitants de cette ville un serment de fidélité, il n'en protesta pas moins de son obéissance au sultan Moulay Abderrahman, au nom duquel la khotba fut prononcée du haut des chaires de Tlemcen et des principales localités du pays.

« Il écrivit, ajoute Es Slawi, au sultan, afin de lui faire savoir qu'il était un de ses serviteurs et un des quâids de son armée » (3). En 1252 = 1837, il adresse aux oulama de Fas un long questionnaire, sur la conduite à suivre vis-à-vis des musulmans ralliés aux Français et sur les mesures à

(1) *Ibd.*, p. 373.

(2) *Ibd.*, p. 286 et pp. 291, 293.

(3) *Istiqa*, p. 155.

prendre contre les Arabes, qui refusaient de lui payer les impôts coraniques ou de répondre à ses appels aux armes (1). Enfin dans sa correspondance, il prenait, ainsi que le note Daumas (2), et qu'on peut le constater dans les lettres adressées à Ben Djelloûn, le titre de *Khalifa*. Cette attitude lui gagna les sympathies de Moulay Abderrahman. « En apprenant la manière dont El-Hadj Abdelqâder menait la guerre sainte, contre l'ennemi de la religion, et soutenait l'indépendance des Musulmans, lisons-nous dans l'*Istiqa*, le sultan Moulay Abderrahman (Dieu lui prête miséricorde) admira sa conduite, lui assigna dans son estime une haute situation, car il voyait en lui un ardent champion de l'Islâm, dans un moment où la religion manquait de défenseurs. Plusieurs fois, il lui envoya des secours en chevaux, en armes et en argent... » (3), et, dans un autre passage « En présence des messages de ce genre (4) qu'il recevait de El-Hadj Abdelqâder, le sultan... faisait tous ses efforts pour l'aider, en lui envoyant des armes, des chevaux, de l'argent, etc. » (5). Aussi bien, en secondant ainsi l'Emir dans sa lutte contre les Français, le maghzen obéissait peut-être à des considérations d'ordre politique autant que d'ordre religieux. Sans doute espérait-il se servir d'Abd el Kader comme d'un instrument, et placer, grâce à lui, sous l'autorité marocaine cette province de l'Ouest, objet depuis trois siècles des convoitises chérifiennes. Mais l'Emir entendait travailler pour son propre compte. Aussi les relations amicales qu'il entretenait avec le Sultan se refroidirent-elles peu à peu, à mesure que les événements dévoilaient ses véritables intentions. Nous en trouvons le témoignage dans l'*Istiqa*. Après avoir longuement raconté les débuts d'Abd el

(1) *Ibd.*, p. 159.

(2) Daumas, p. 182.

(3) *Istiqa*, p. 158.

(4) Le questionnaire adressé aux oulama de Fas.

(5) *Istiqa*, p. 161.

Kader et célébré sa vaillance, l'historien marocain change subitement de ton et substitue le blâme à l'éloge. « En résumé, déclare-t-il, Hadj Abdelqader fut irréprochable au début, dans son application à faire la guerre sainte et à repousser l'ennemi mais, peu à peu, ses ambitions évoluèrent dans un autre sens et le pays resta aux mains des Français » (1). Aussi, après avoir sommairement rappelé la conclusion de la paix avec les chrétiens (traité de la Tafna), Es Slawi ne s'occupe plus de l'Emir que pour raconter ses démêlés avec le Sultan. Le récit de la guerre franco-marocaine de 1844 lui fournit, toutefois, l'occasion de porter sur Abd el Kader un jugement d'autant plus sévère que cette guerre, désastreuse pour le Maroc, eut pour cause véritable, de l'aveu même d'Es Slawi, l'appui prêté pendant plusieurs années par Moulay Abderrahman à notre adversaire. « Les desseins de Hadj Abdelqader à l'égard du Sultan et de la guerre sainte, étaient devenus tout à fait coupables. D'abord la guerre sainte ne produisait aucun effet, et puis il voulait se rendre indépendant et avait déjà commencé à corrompre les tribus de cette région (2). Le Sultan savait à quoi s'en tenir sur son compte et se rit de ses malices » (3).

Au mois d'août 1838 la situation n'était pas encore aussi tendue. Abd el Kader passait toujours ou se faisait passer pour l'allié d'Abderrahman, et celui-ci continuait à lui fournir du matériel de guerre. Le Sultan, cependant, manifestait déjà quelque méfiance à l'égard de l'Emir. Daumas note que l'ambassade envoyée à la Cour de Fas fut assez froidement accueillie. « On met, écrit-il, cette réception sur le compte de la jalousie de Moulay Abderrahman, qui verrait avec déplaisir l'Emir augmenter sa puissance » (4). L'expédition d'Aïn Madhi, à laquelle était destinée la majeure

(1) *Ibid.*, p. 159.

(2) La région d'Oudjda.

(3) *Istiqqa*, p. 167.

(4) Daumas, p. 77.

partie du matériel venu du Maroc, n'était point de nature à atténuer les préventions du Sultan. Tout d'abord elle choquait le sentiment religieux d'un grand nombre de croyants. Mohammed es Seghir et Tidjani, le maître de ce q̄çar était un marabout vénéré. La confrérie des Tidjanya, dont il était l'un des chefs, avait, en quelques années, pris dans le Sud-Oranais, au Sahara, au Maroc même une extension rapide et possédait, dans ces diverses régions, une clientèle considérable. Il pouvait paraître au moins singulier de voir Abd el Kader employer contre un aussi pieux personnage et contre une confrérie si recommandable les armes achetées sous prétexte de combattre les ennemis de l'Islam. Les sujets de l'Emir lui-même manifestaient leur mécontentement de le voir s'engager dans une pareille entreprise. Les chefs et les marabouts des Hachem, ses fidèles de la première heure, l'invitaient « à laisser en paix des gens qui ne lui avaient fait aucune injure » (1). A plus forte raison le sultan du Maroc et son entourage devaient-ils voir avec déplaisir une expédition dirigée contre Aïn Madhi. Les Tidjanya jouissaient, en effet, d'un crédit tout particulier à la cour de Fas. Le fondateur de la confrérie, Si Ahmed, avait été comblé d'honneurs par Moulay Sliman ; il avait passé une grande partie de sa vie dans la capitale chérifienne où il était mort (14 chawal 1230 = 19 septembre 1815), dans le palais même que lui avait donné le Sultan (2). Sous son impulsion et sous celle de son successeur, Si el Hadj Ali ben el Hadj Aïssa, les Tidjanya étaient devenus les agents les plus actifs de la politique marocaine dans le Sud-Algérien, dans les oasis et jusqu'en Tunisie (3). Bien que le grand-maître de l'ordre eût, depuis quelques années manifesté certaines

(1) *Ibid.*, p. 295.

(2) Rinn. *Marabouts et khouan*, p. 420. — Depont et Coppolani, *Les Confréries religieuses musulmanes*, pp. 415, 399.

(3) A. Cour. *Etablissement des dynasties des chérifs au Maroc*, pp. 234, 248.

vellités d'indépendance à l'égard du Sultan, il n'était cependant pas de l'intérêt de celui-ci, de laisser Abd el Kader ruiner une confrérie, dont on pouvait attendre encore d'utiles services et substituer son autorité à celle de Tidjani. Le silence de l'Istiqqa est d'ailleurs significatif à cet égard. Es Slawi ne fait, dans son ouvrage aucune mention du siège d'Aïn Madhi. L'omission, par un auteur, d'ordinaire bien informé, d'un événement qui produisit dans les milieux indigènes une impression profonde, serait inexplicable, si elle n'était pas systématique.

En politique avisé, l'Emir comprenait la nécessité de ne pas s'aliéner l'opinion publique, soit en Algérie, soit au Maroc. Il tenait, en outre, à conserver le bénéfice matériel et moral de son entente avec Moulay Abderrahman. Aussi cherche-t-il, d'une part à convaincre les indigènes algériens qu'il agit d'accord avec le Sultan, de l'autre à persuader aux Marocains que les torts sont du côté de son adversaire. La correspondance de Daumas, tout comme la lettre à Ben Djelloûn, nous révèle cette double manœuvre. Au moment où l'Emir se dispose à marcher contre Aïn Madhi, le bruit se répand dans les tribus, qu'il a obtenu l'autorisation du Sultan et que celui-ci n'a pas tenu compte des réclamations adressées par Tidjani. « Il paraît, écrit Daumas, que Tedjiny instruit des projets d'Abd el Kader a porté plainte à Moulay Abderrahman, mais l'empereur du Maroc a écrit à l'Emir pour lui donner l'autorisation de faire cette course. Elle a été aussitôt publiée dans le pays avec promesse de ne faire aucun mal. Cette circonstance me semble confirmer l'état de dépendance dans lequel se trouve l'Emir vis-à-vis de Mouley Abderrahman et dont je vous ai instruit » (1). A son correspondant de Fâs, Abd el Kader explique les raisons de son intervention dans le Sud. Il rejette l'initiative des hostilités sur Tidjani lui-même, qui a prétendu,

(1) Daumas, à Rapatel, 17 juin 1838, p. 223.

en dépit des bonnes dispositions manifestées à son égard, lui interdire l'accès des qsoûr sahariens. Telle est la version officielle que Ben Djelloûn est chargé de répandre dans les milieux marocains. Cette version, toutefois, n'était guère conforme à la vérité. Sans doute l'Emir avait, tout d'abord, montré des égards au marabout d'Aïn-Madhi. Il lui avait fait des avances, lui avait demandé son concours pour mener à bien la guerre sainte et lui avait même proposé d'échanger son chapelet avec lui en signe d'alliance (1). Tidjani ne se laissa pas prendre à ce piège ; Il n'avait rien à gagner et peut-être tout à perdre, en liant sa fortune à celle d'Abd el Kader. Aussi répondit-il aux propositions qui lui étaient adressées, par une fin de non recevoir polie mais ferme. « Le calme de la vie religieuse dans laquelle je me suis retiré, m'a fait contracter l'obligation et le devoir de diriger dans le respect de Dieu ceux qui nous sont attachés et de les maintenir hors des conflits temporels dont on ne saurait prévoir la fin » (2). Le marabout invoquait donc son caractère de chef religieux pour rester neutre entre Abd el Kader et les Français. Il avait, d'ailleurs, à se plaindre des menées de l'Emir, qui venait d'installer à Laghouat, en qualité de khalifa, El Hadj el Arbi ben Aïssa, chef d'un çof qui lui était hostile. Cependant ni cette mesure, ni les provocations répétées de l'Emir ne décidèrent le marabout à modifier la ligne de conduite qu'il s'était tracée. Au printemps de 1838, des chameaux qui lui appartenaient furent raziés par Abd el Kader. Il se contenta d'adresser une protestation accompagnée de cadeaux. L'Emir présenta cette démarche comme un acte de soumission ; il se garda bien de restituer les animaux volés, mais fit courir le bruit que Tidjani lui avait, en signe d'hommage, envoyé un présent de cent chevaux (3). Cette nouvelle toutefois ne tarda pas à

(1) Arnaud : *Siège d'Aïn-Mâdi. Rev. Africaine* 1864, p. 362.

(2) Arnaud, *loc. cit.*, p. 363.

(3) Daumas à Rapatel, 11 mars 1838, p. 131.

être démentie (1). Quant au marabout, estimant utile, en présence de l'attitude de l'Emir de prendre des précautions et de mettre Aïn Madhi en état de défense, il avait fait appel à ses partisans et réuni une petite garnison qui comprenait, au moment où Abd el Kader se présenta devant le qçar, quelques centaines d'hommes fournis par les Oulad Serghin de Laghouat, les Oulad Salah, fraction des Laarba, des gens des ksour voisins, enfin des Mzabites et des nègres (2).

Ces préparatifs fort naturels l'Emir les transforme en provocation. Il n'a donc pas été l'agresseur. Ses explications répandues à Fas, par les soins de Ben Djelloûn feront justice, des bruits fâcheux que les malveillants auraient pu être tentés de répandre sur son compte. Elles arriveront d'autant plus à propos que Tidjani, dès le début des opérations dirigées contre Aïn Madhi et l'échec des négociations engagées par l'Emir afin d'obtenir l'entrée dans la place, avait porté une nouvelle plainte au Sultan et que celui-ci avait, selon Daumas, écrit à Abd el Kader pour lui enjoindre « de laisser en paix des Musulmans qui ne relèvent pas de lui et qui ne lui ont jamais donné le moindre sujet de plainte » (3). Quelques jours plus tard il est vrai, le Sultan se serait rendu aux raisons de l'Emir et aurait exhorté Tidjani à livrer le qçar (4). Si le fait est exact, et s'il ne s'agit pas seulement d'un bruit tendancieux répandu par les agents d'Abd el Kader, les arguments exposés dans la lettre à Ben Djelloûn n'ont peut-être pas été étrangers à ce revirement.

Un autre grief, plus grave encore, est invoqué par

(1) *Ibid.*, p. 145.

(2) Les forces de Tidjani s'élevaient à 700 hommes, dont 166 fantassins de Laghouat, 170 des Oulad-Salah, 17 de Er-Richa, 22 de Haouïa, 20 de Tadjemout, 15 étrangers (Juifs, Beni-M'zab, Nègres, Trumelet. *Histoire de l'Insurrection des Oulad-Sidi-Cheik*, 1^{re} partie pp. 104, 299.

(3) Daumas, 1^{er} août, p. 274.

(4) *Ibid.* 1^{er} septembre, p. 295.

l'Emir contre Tidjani : celui d'avoir trahi la cause musulmane et fait alliance avec les chrétiens contre lui. Que les Tidjanya, prévoyant la victoire finale des Français se soient, dès cette époque, mis en relations avec eux, la chose n'est pas invraisemblable, encore qu'aucun document ne permette de l'affirmer. La conduite même suivie par Tidjani qui, à partir de 1839, seconda efficacement la politique française, tout en sauvegardant son indépendance et en s'efforçant d'empêcher les chrétiens de pénétrer à Aïn-Madhi, tendrait plutôt à confirmer cette hypothèse. Mais, qu'il y ait eu ou non entente, l'accusation de connivence avec les Français lancée contre le marabout était de nature à amoindrir son autorité religieuse. Elle était, en tout cas, la riposte à une accusation du même ordre portée contre Abd el Kader. On avait fait circuler, en effet, dans les tribus, au commencement de 1838, une proclamation qui, s'étayant sur le Coran, appelait les Musulmans aux armes et déconsidérait l'Emir en lui reprochant d'avoir traité avec les chrétiens. Tidjani passait pour l'auteur de cette proclamation (1). Aucune accusation ne pouvait être plus dangereuse pour l'Emir, qui avait édifié sa puissance en se présentant aux populations comme l'ennemi irréconciliable des infidèles et comme le champion de la guerre sainte. Déjà beaucoup de ses sujets lui faisaient un grief du traité de la Tafna et le blâmaient d'avoir sacrifié les intérêts de la religion à son ambition personnelle. Ainsi que le remarquait Daumas, l'Emir avait, depuis la paix « beaucoup perdu de l'influence religieuse qu'il exerçait sur les Arabes » (2). L'expédition d'Aïn-Madhi ne pouvait qu'augmenter le mécontentement. Aussi Abd el Kader qui, « obtient du Sultan tout ce qu'il veut au nom de la guerre sainte » (3) saisit-il l'occa-

(1) Daumas, 29 janvier, p. 94.

(2) *Ibid.*, p. 320.

(3) *Ibid.*, p. 242.

sion de rappeler que la paix conclue avec les « mécréants » n'est qu'une trêve et qu'elle sera rompue dès qu'il aura lui-même à sa disposition les moyens de recommencer les hostilités. Les assurances données par l'Emir à son correspondant de Fas concordent exactement avec l'opinion de l'homme qui, par sa situation, était le mieux en mesure de porter un jugement motivé, le capitaine Daumas. « L'Emir, écrivait cet officier le 8 juillet 1838, n'a traité que pour gagner du temps, se venger des tribus qui, lasses de la guerre, manifestaient déjà des intentions hostiles, réparer ses finances et se mettre, en un mot, en état de recommencer avec plus d'acharnement et de vigueur que jamais » (1). L'attaque dirigée contre Aïn-Madhi, dont la possession lui permettrait de mettre en sûreté « sa famille, ses trésors, ses ressources de guerre et qui, si elle réussissait rallierait à sa cause les populations du désert » (2), apparaissait ainsi à Daumas comme le prélude d'une nouvelle guerre contre les Français.

Geoges YVER.



(1) Daumas, p. 241

(2) *Ibid.*, p. 324.